9me ANNÉE N° 460 PARAIT LE SAMEDI 18 Novembre 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

La RENTRÉE

Les Chambres sont rentrées. Et, après de longues hésitations, le ministère a pris le parti de se présenter devant elles, non pas homogène (ça lui serait trop difficile) mais complet.

Le plan de M. le président du Conseil se montre très nettement.

Il a commencé par tâcher d'écarter de sa route les pierres d'achoppement, les questions non politiques, sur lesquelles le ministère pourrait être attaqué en bloc, par exemple la question de l'extradition de Cornélius Herz.

Ceci fait, il attendra de pied ferme une interpellation, qu'il ferait naître s'il en était besoin, sur quelque matière politique, réouverture de la Bourse du Travail, grève du Nord, etc, et il fera d'énergiques déclarations conservatrices qui forceront les modérés et même la droite à voter pour le Cabinet et en feront sortir M. Peytral et l'élément radical.

De cette façon, M. Dupuy aura une majorité à montrer au Président de la République et celui-ci formera un ministère nouveau, sans s'aliéner les radicaux, car c'est la Chambre qui les aura fait sortir du ministère, non M. Carnot. Et celui-ci, restant candidat pour la réélection présidentielle pourra gagner des voix à Droite et ne pas en perdre à Gauche.

C'est fort bien raisonné. Le seul reproche qu'on puisse faire à cette combinaison, c'est que le chef de l'Etat, en étant candidat, perd toute liberté d'initiative individuelle. Mais le reproche s'adresse à la Constitution même et au régime parlementaire.

Un pouvoir quelconque, soumis à la réélection, sera toujours contraint à des compromis et à des transactions avec les électeurs.

Et tandis que ces choses se préparent dans les régions du pouvoir, la Chambre va voir, dès la première séance, une sorte de sport s'établir entre quatre hommes qui, enchantés d'être débarrassés de M. Clémenceau vont se disputer la direction du parti radical, ce sont MM. Goblet, Millerand, Brisson, Lockroy, à qui le jour où il ne sera plus ministre. il faudra adjoindre M. Peytral.

Les tentatives de candidatures présidentielles à la Chambre ne sont que le galop d'essai de ces concurrents á casaque rouge.

Pour moi je parierais assez volontiers que la grosse influence sera prise par M. Millerand : M. Brisson est trop ennuyeux, M. Lockroy a trop d'esprit, M. Goblet est trop désagréable, M. Peytral trop provincial.

HENRI FOUQUIER.

INFORMATIONS

Les anciens ralliés ont décidé de reconstituer leur groupe démocratique libéral. Il comprendra tous les conservateurs qui sont résolus à ne pas faire d'opposition systématique à la République. On cite au nombre des adhérents MM. Laroche, Joubert d'Arnaud, Delafosse, Arnoux, Dufaure, etc.

Plusieurs députés vont déposer une proposition de loi tendant à exclure des fonctions publiques, pendant quatre ans les députés non réélus.

Lorsque viendra en discussion la la proposition d'amnistie, le général Riu demandera qu'elle soit étendue aux princes éxilés, parce qu'il est digne de la République de mettre fin aux lois d'éxception.

Conseil des Ministres.

Le gouvernement a décidé de poursuivre le journal le *Père Pénard* en raison d'un ignoble article sur l'attentat de Barcelone.

Une note officieuse dément qu'il ait été question de gracier notre confrère Ducret.

M. Pierre Alype, dont l'élection dans l'Inde Française est contestée, est autoriser à siéger provisoirement.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

La fièvre des dernières élections est à peine calmée que nous sommes de nouveau en plein remue-ménage électoral.

Les élections municipales qui ont lieu dimanche prochain, font les sujets de toutes les conversations dans les milieux politiques. Chacun invente sa petite histoire bien fantaisiste et sort de sa poche une liste plus fantaisiste encore qu'il donne comme la plus authentique, la plus récente et la plus vraie.

D'aucuns prétendent que la loge maçonnique doit présenter une liste de frères *trois points*--parmi lesquels la plupart des démissionnaires — en tête de laquelle figurerait le grand, l'illustre, le guerrier blackboulé Mac-Adaras !...

On prête à ces pontifes du *mystère et du parfait silence*, les plus perfides intentions, les projets les plus noirs.

On dit qu'ils veulent escalader le pouvoir pour faire *marcher* les profanes de nouveau pendant quatre ans, et régner en maitre absolus des destinées de Sisteron.

Nous ne croyons pas un mot de ces racontars que nous donnons pour ce qu'ils valent, nous avons une plus haute idée de l'intelligence de ceux qui n'ont, en somme, démissionné que parcequ'ils ont bien vu qu'ils étaient *brulés* aux yeux du public. Ils savent que cet excellent public Sisteronnais, qui depuis quatre ans était tenu sous leur férule, n'est plus d'humeur a se laisser mener bénévolement par une poignée de Francs-Maçons qui ont surtout en vue leurs rancunes, leur intérêt et celui de leur petite chapelle.

Cette minorité macadariste du conseil municipal qui s'est fait justice elle même, a très bien compris que Mac-Adaras disparu, elle devait disparaitre avec lui.

Il n'est donc pas admissible que ce qui reste de la coterie macadariste, mise à une nouvelle sauce, s'expose de gaité de cœur a un échec certain. Le pays est tranquille en ce moment, et n'a pas, croyons-nous, de plus grand désir que de garder cette tranquillité. Pendant quatre ans, nous ne saurions trop le répéter, on a vu fomenter la haine, la discorde et mille petites vilénies froidement perpétrées par des personnages que nous ne nommerons pas, mais que l'on comprend. L'expérience de ce régime est faite, le pays en a assez et saura choisir — au lieu de *politiquards* tracassiers et mesquins — des gens sérieux n'ayant en vue que la prospérité locale !

SOSTHÈNE R...

* * *

Les candidats au fauteuil sénatorial seront bientôt aussi nombreux, dans les Basses-Alpes, que les sauterelles en Egypte. Au dire des gens informés, on en compte actuellement 17 sur les rangs. Citons les principaux : M. Soustre, Sénateur sortant qui aura, dit-on, pour acolyte, M. Etienne député d'Oran, opportuniste ; M. Cogordan, président du conseil général des Basses-Alpes ; M. F. Bontoux ancien député, Percepteur à Avignon ; M Félix Laugier, radical socialiste ; M. Thourel le blackboulé de Forcalquier aux dernières élections législatives ; M. Sicard, maire de Forcalquier, centre gauche ; M Miane de Reillanne, conservateur.

Il est également question d'une haute sommité radicale de Paris, dont le nom est tenu secret, qui, se présenterait à la dernière heure avec un programme extra-libéral et réformateur surtout pour la question agricole.

Les élections sénatoriales n'ayant lieu que le 7 janvier prochain, il est probable que la nomenclature ne s'arrêtera pas là. Il y aura beaucoup d'appelés, mais deux élus seulement.

S. R...

CHRONIQUE LOCALE

SISTERON

Sainte Cécile. -- Demain dimanche, si le temps le permet et à l'occasion de sa fête patronale, la Société Musicale donnera à une heure, place de la Mairie un concert dont voici le programme :

1° *Le Marsouin*, (Allégro). . . . Sibillot.
2° *La Romanaise*, (Ouverture). . . Gurtner.
3° *Livry*, (Polka pour Clarinette) . . X.
4° *Préciosa*, (Fantaisie) . . . . . Weber.
5° *La Retraite* . . . . . G. Parès.

A l'issue du banquet qui a lieu à la Mule Blanche, un grand Bal pour lequel de nombreuses invitations ont été lancées, sera donné à l'Alcazar.

Au Palais. -- Dans son audience du mercredi dernier, le tribunal correctionnel de notre ville a rendu son jugement dans l'affaire du revolver.

© VILLE DE SISTERON

Le *Petit Marseillais* d'hier relève dans ce jugement, très longuement motivé les attendus suivants :

« *Attendu que* quatorze *témoins* seulement *affirment avoir vu M. Mac-Adaras armé d'un revolver* :

« *Que, dans ces conditions, un doute plane dans cette affaire, et que le doute doit bénéficier au prévenu ;*

« *Que, d'ailleurs, M. Mac-Adaras eut-il braqué un revolver, il ne serait point prouvé qu'il l'eut braqué spécialement sur M. Massot, mais seulement sur le groupe dans lequel se trouvait ce dernier.* »

M. Massot a été débouté de sa demande, condamné aux frais et dépens et Mac-Adaras acquitté sur tous les chefs d'accusation.

La partie civile a immédiatement fait appel de ce jugement.

———

Conférence. — M. le Professeur départemental d'Agriculture fera demain Dimanche, à 2 heures précises, à la mairie une conférence publique.

Sujet : Reconstitution du vignoble — emploi du Sulfure de carbonne.

———

Clovis Hugues, étant arrivé à la Chambre des Députés trop tard pour se choisir un siège à Gauche a été obligé de s'asseoir à Droite. Il s'en est vengé en écrivant le quatrain suivant :

J'ai déserté le banc des fauves :
France, blâme-moi, si tu veux !
Presque tous les droitiers sont chauves :
Je leur prêterai des cheveux !

———

Conseil du Jour — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraichissante que notre Eau de Vals, source « Les Bernardins » prime du journal, mêlée au vin ou aux sirops. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 fr. adressé à l'administration du « Sisteron-Journal ». Les frais de port se payent en plus au moment de la livraison.

———

Un mot de la fin.

Un mari heureux à un qui ne l'est pas :

— Je sens qu'il me manque quelque chose quand ma femme n'est pas près de moi.

— Moi, c'est tout le contraire ; c'est lorsque ma femme est près de moi qu'il me manque quelque chose.

— Et quoi donc ?

— La tranquilité !

———

ETAT CIVIL

Du 10 au 17 Novembre 1893.

NAISSANCES

Lignotte Maxime-Aman.

Rolland Raoul-Alphonse.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Vanel Adeline-Marie-Louise

———

Marché d'Aix

du 17 Novembre 1893

Bœufs limousins	1 35	à	1 40
Gris	1 18	à	1 25
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 61	à	1 69
Moutons africains	1 48	à	1 58
Réserve	1 48	à	1 58
Moutons de Gap	1 55	à	1 57
Moutons deBarcelonete	1 55	à	1 57
Russes	» »»	à	» »»

10.000 FRANCS

à qui prouvera que la Congoline ne guérit pas radicalement, après quelques applications, les crevasses, les gerçures ainsi que les rugosités de la peau du visage. En vente partout. Créateur : Victor Vaissier.

CANCANS ET POTINS

Les débuts de Mlle Zola (rien du romancier), ont été très brillants si l'on en juge par les applaudissements qui les ont salués, la voix est bonne, le geste sobre, la diction mesurée. Cette corpulente marseillaise relie des charmes fort appetissants dans des costumes simples et de bon goût.

Le public ne peut pas se décider a laisser partir Mlle Massi (Angèle pour les intimes) et lui décerne chaque soir de nombreux bravos, elle est définitivement de la *meson*.

Clémence Dorval nous a adressé une longue lettre pour nous dire que nous étions mal informés ; et qu'au lieu de cultiver les gammes et les vocalises, elle préférait s'adonner cet hiver à l'élevage des lapins. Chacun son goût !...

***

On chuchote que les conjurés ... qui se réunissent tous les soirs au pied du Mollard, en vue des élections municipales, ont commencé une partie de Bezigue en quinze mille liés. L'enjeu serait la sous-ventrière de 1er adjoint dont chacun d'eux grille d'entourer son bedon.

***

ON DIT... qu'à l'occasion de son acquittement, les électeurs de Mac-Daras lui ont offert un revolver d'honneur.

***

Les gens les plus pelotés du monde, en ce moment, sont sans contredit les électeurs sénatoriaux. Il n'y a pas de mamours que les candidats ne leur fassent pour s'assurer leurs voix.

***

ON DIT... que la taille de la svelte et nerveuse X··· se déformerait désastreusement sous l'influence de la mise en marche d'un poupon (prière au typo de ne pas écrire pompon).

O. DE JAVELLE.

Tout ce que femme veut, Dieu le veut aussitôt,
A preuve : le succès des parfums du Congo,

Le froid rigoureux qui sévit actuellement dans toute la France a été exactement prédit par les almanachs *Mathieu de la Drôme*.

AVIS *Vingt mille francs à gagner par mois* avec petit capital, méthode nouvelle, affaire très sérieuse.

Ed. LOUET, 13, rue Lépante, NICE. 4

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 15 Novembre 1893.

Les baissiers, malgré tous leurs efforts ne réussissent pas à solidariser nos rentes avec les fonds d'Etats étrangers. Aujourd'hui la faiblesse de ces derniers n'empêche pas le 3 o/o de clôturer à 99.20, en gain de 12 centimes 1/2 ; le 4 1/2 dont la conversion sera bientôt à l'ordre du jour, demeure à 104.65 à terme, 104.50 au comptant.

L'Italien côte 79.27. L'Extérieure Espagnole, après quelques cascades, revient à 60 75.

Le marché des Sociétés de Crédit fait preuve d'une animation croissante. Le Crédit Foncier continuant à monter, atteint 1027.59 ; cette hausse est amplement justifiée ; chacun sait que les critiques dirigées contre l'Etablissement n'ont plus de raison d'être, les provisions ayant été renforcées, et, en outre, il est notoire qu'il existe un gros découvert dont les rachats enlèveront les cours ; on ajoute enfin que le Crédit Foncier ne peut manquer de coopérer avec bénéfice à la future conversion du 4 1/2

Le Crédit Lyonnais gagne 3.75 à 767.50. son dernier bilan au 31 octobre indique un accroissement de 9 millions dans le chiffre d'affaires.

La Société Générale est ferme à 463.75.

Le Comptoir National d'Escompte monte de 485 à 487.50 ; comme nous l'avons déjà dit, cette marche en avant doit logiquement s'accentuer.

Les obligations des Immeubles de France 3 et 4 o/o se tiennent respectivement à 370 et 460.

La Part du Patin Caoutchouc Fer se traite couramment à 125 fr. ; on commence à escompter les résultats favorables de l'exercice.

Les chemins économiques se traitent à 415.

DERNIÈRE HEURE

Une attristante nouvelle nous arrive au moment de mettre sous presse. Nous apprenons la mort, à l'âge de 28 ans, de Madame Henry MARCEL, femme du sympathique Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat, candidat aux dernières élections. Cette fin prématurée a vivement ému les nombreux amis que M. Henry Marcel avait su se créer à Sisteron.

Nous le prions d'agréer nos sincères condoléances.

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES D'ETOFFES
Employez
LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

Mlle **RICHAUD** *sage-femme de 1re classe de la faculté de Montpellier*, a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de s'établir dans la ville de SISTERON, rue Droite, dans l'appartement même précédemment occupé par Madame Robert.

ÉTUDE

de

Me CHARLES BONTOUX, avoué,

à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE
par EXPROPRIATION

Il sera procédé **Le Mercredi six décembre prochain,** *à deux heures de l'après-midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur la commune de Turriers, canton du dit arrondissement de Sisteron.*

PREMIER LOT

Bois taillis, chênes et faillards, au lieu dit le Crouinet, contenant vingt-deux ares, numéros 239 de la section A, confrontant : du levant, Hugues, et Odoul ; du midi, Ayasse.

Mise à prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 franc.

DEUXIEME LOT

Terre labourable au lieu dit la Chaumiane, contenant trois hectares, trente-cinq ares, numéro 584 de la section B, confrontant : Gros. Magnan, Deschaux.

Mise à prix : Cents francs,
ci . . . . . 100 francs.

TROISIÈME LOT

1· Partie de maison d'habitation au hameau des Aires, composée d'une écurie, deux chambres et un galetas avec cabinet au premier étage, numéros 850 p et 851 p de la section C ; le sol est de vingt-quatre centiares.

2· Une cave en ruines sous la chambre de la maison autrefois à Joseph Reynaud.

3· La moitié du jardin à côté des bâtiments numéros 849 p de la section C, d'une contenance de quarante cinq centiares.

4· Bâtiment en ruines au même hameau, numéro 853 p de la section C.

5· Partie d'aire à fouler, numéro 858 p de la section C.

6· Partie d'un four en ruines, numéro 850 p de la section C. Le tout confrontant dans son ensemble du levant, Esmiol et Aguillon ; du midi, Sauve ; du couchant et du nord, Chartan.

Mise à prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 francs.

QUATRIÈME LOT

Labour et bruyère au lieu dit Veisseau, d'une contenance de un hectare soixante-huit ares, vingt-neuf centiares, numéros 1140, 1141 et 1143 de la section C, confrontant : Touche et Bernard.

Mise à prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 francs.

CINQUIÉME LOT

Labour au lieu dit la Roubine, d'une contenance de trois ares, soixante centiares, numéro 117 de la section B, confrontant : du levant, Odoul ; du couchant, Richier et Roman.

Mise á prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 francs.

SIXIÈME LOT

Labour et bois taillis au lieu dit le Lauzeret, d'une contenance de soixante-dix ares, dix centiares, numéros 497 et 498 p de la section B, confrontant : chemin et Peix.

Mise à prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 francs.

© VILLE DE SISTERON

SEPTIEME LOT

Vigne au lieu dit Prés-Pèbes, d'une contenance de treize ares, soixante-dix centiares, numéro 98 p de la section A, confrontant : Vallon, Sylve et chemin.

Mise à prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 francs.

Après les adjudications partielles, ces sept premiers lots seront mis aux enchères en bloc spécial sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

HUITIEME LOT

Bois taillis au lieu dit Bois de Baille d'une contenance de quatre-vingt-neuf ares, numéro 463 de la section A, confrontant : Esmiol et Baille.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 francs.

NEUVIEME LOT

Labour au lieu dit Aco-de-Giraud et derrière le four, d'une contenance de soixante-six ares, cinquante centiares, numéros 401 et 415 de la section B.

Mise á prix : Quarante francs,
ci . . . . . 40 francs.

DIXIÉME LOT

Labour au lieu dit Compostelle, d'une contenance de cinquante-deux ares, cinquante centiares, numéro 454 de la section B, confrontant : Pellenc et Magnan.

Mise à prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 francs.

Ces trois derniers lots, après les adjudications partielles, seront mis aux enchères en un bloc spécial sur une mise á prix formée du montant des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête de Marie Delphine Silve, épicière, demeurant et domiciliée à Turriers, ayant pour avoué Me Bontoux, contre Honorine Ayasse épouse de Jean-Louis Esmiol, cultivateur avec lequel elle demeure et est domiciliée à Turriers.

Suivant procès-verbal de Boyer, huissier à Turriers, en date du 15 septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, enregistré à Turriers, le vingt-et-un septembre, transcrit le vingt-deux du même mois, vol. 40, no 26.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Charles BONTOUX, avoué à Sisteron, constitué pour la créancière poursuivante.

C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-treize. Folio, . Case, . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

RIVIÈRE.

ETUDE
de
Me CHARLES BONTOUX, Avoué
à Sisteron, (Basses-Alpes).

VENTE
de BIENS de MINEURS

Il sera procédé **Le Mercredi treize décembre mil huit cent quatre-vingt-treize,** *à deux heures de l'après-midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, par devant M. Girard, juge, au Palais de Justice, à la Vente aux Enchères Publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune d'Esparron-la-Bâtie, canton de Turriers, arrondissement de Sisteron.*

Ces immeubles appartiennent aux mineurs : 1· Margaillan Placide ; 2· Margaillan Flavie ; 3· Margaillan Valérie, enfants mineurs de Margaillan Casimir et Isoard Marie, tous deux décédés.

La vente en est poursuivie par Margaillan Benoît, propriétaire cultivateur demeurant et domicilié à Saint - Martin - les - Seyne, canton de Seyne (Basses-Alpes), tuteur des dits mineurs, ayant pour avoué constitué Me Charles Bontoux, en exerçant les fonctions près le tribunal civil de Sisteron.

En présence du sieur Daumas Fidèle, propriétaire demeurant et domicilié à Esparron-la-Bâtie, subrogé tuteur des dits mineurs.

PREMIER LOT

Vague et labour appelé Baumiane, numéros 235, 236, 237 et 238 de la section B, d'une contenance de un hectare, quarante-huit ares, soixante centiares, confrontant: chemin, Margaillan, la commune.

Mise à prix : Trois Cents francs,
ci . . . . . 300 francs.

DEUXIEME LOT

Labour et vague appelé Baumiane, numéros 229, 230, 231 et 232 de la section B, d'une contenance de un hectare, soixante-deux ares, confrontant : Chemin, Isoard Félicien, la commune et Margaillan.

Mise à prix : Trois Cents francs,
ci . . . . . 300 francs.

TROISIEME LOT

Toute une propriété en nature de vague et labour appelée Charbonnière, numéros 233 et 234 de la section B, d'une contenance de un hectare, vingt-six ares, soixante centiares, confrontant : Margaillan et la commune.

Mise à prix : Quatre Cents francs,
ci . . . . . 400 francs.

QUATRIÉME LOT

Une maison, une aire et une terre vague appelées Bastia de Baille, un pré dit pré de la Fouent, numéros 222, 225, 226 et 227 de la section B, d'une contenance totale de soixante-dix-huit ares, quatre - vingt - quinze centiares, confrontant : Margaillan, ravin de la Fouent, chemin et Margaillan.

Mise à prix : Six cents francs.
ci . . . . . 600 francs.

CINQUIÈME LOT

Labour dit Bastia de Baille numéro 223, une terre vague et labour au lieu dit Champ d'Or, numéros 219, 220, le tout figurant à la section B, du plan cadastral, d'une contenance de trois hectares vingt-cinq ares, vingt-six centiares ; confrontant : Margaillan, ravin chemin, Margaillan et commune.

Mise á prix : Cinq cents france,
ci . . . . . 500 francs.

SIXIÉME LOT

Labour au lieu dit Haut Clot Fourent, numéro 216 de la section B, d'une contenance de un hectare, dix-huit, ares confrontant : la commune, Margaillan.

Mise à prix : Trois cents francs,
ci . . . . . 300 francs.

SEPTIÉME LOT

Labour au lieu dit Clot Fourent, numéros 212, 214 et 215, de la section B, d'une contenance de un hectare vingt-neuf ares cinquante centiares, confrontant : Daumas Jules, Daumas, Arnaud, Margaillan

Mise à prix : Deux cents cinquante francs.
ci . . . . . 250 francs

HUITIÉME LOT

Labours et vagues aux lieux dit Champ de Mouton, Bastia de Baille, Combe Lissaule, Combe d'Hier, Lombrier, d'une contenance totale de un hectare, quatre-vingt-six ares, vingt centiares, numéros 218, 221, 189, 294, 472, section B, confrontant la commune Margaillan, les numéros 294 et 472, confrontant de tous cotés la commune.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . 100 francs.

Après l'adjudication de chaque lot, tous ces immeubles seront réunis en un seul lot et remis en vente sur une mise à prix, formée du montant des adjudications partielles.

La vente de ces immeubles, a été autorisée par jugement du Tribunal Civil de Sisteron, en date du dix-sept octobre 1893, enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille des dits mineurs Margaillan, tenu sous la présidence de M. le juge de paix du canton de Turriers, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au greffe du dit tribunal, le 4 Novembre 1893.

La mise á prix, a été fixée par le jugement sus énoncé à la somme de Deux mille sept-cent cinquante fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Charles Bontoux, avoué à Sisteron, constitué pour le poursuivant.

Ch. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-treize. Folio, . Case, . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

RIVIÈRE.

ETUDE
de
Me VIEUX, Huissier
à Sisteron (Basses -- Alpes)

VENTE
APRES
FAILLITE

Il sera procédé le LUNDI 27 NOVEMBRE, jour de foire à Sisteron, à une heure après-midi, dans la Remise de l'Hôtel des TROIS ROIS, rue Saunerie.

A la Vente aux Enchères Publiques de diverses marchandises, telles que : Farines, sacs, chevalet, pelles à blé, chaudière, charrette, tombereau, cheval.

La vente se fera au comptant et 5 o/o en sus.

L'huissier chargé de la vente,
VIEUX.

AGENDA Viticole et Agricole pour 1894, PAR *VERMOREL.* — Librairie du *Progrès Agricole et Viticole* à VILLEFRANCHE (Rhône) prix **2 fr. 75** franco — Cet élégant petit carnet de poche — qui est en même temps un énorme dossier de renseignements — est une vieille connaissance des viticulteurs et agriculteurs qui ont pu l'apprécier depuis longtemps. Il serait donc inutile d'insister sur ses nombreuses qualités, si ce n'était pour signaler les heureuses innovations qu'il comporte cette année. Il n'est pas de chapitre en effet qui n'ait été revisé et amélioré — Celui de la vinification, entre autres, est entièrement neuf — Celui des renseignements mathématiques s'est enrichi de nombreuses formules pour le jaugeage des tonneaux de toutes sortes. Un tableau des nouveaux droits de douane des produits agricoles a été ajouté. Enfin un calendrier complet des travaux agricoles, viticoles, horticoles et aussi apicoles rappellent aux intéressés ce qu'ils ont á faire chaque mois de l'année.

Un tel guide doit avoir sa place dans la poche de tous les agriculteurs.

AGENDA Vinicole et du Commerce des Vins et Spiritueux pour 1894, PAR *VERMOREL.* — Librairie du *Progrès Agricole et Viticole* à VILLEFRANCHE (Rhône) prix **3 fr.** franco. — Voici encore une heureuse innovation, un agenda, le complément du précédent, qui est appelé a rendre de réels services à tous les manipulateurs de vins. — Un aperçu rapide de son contenu rendra compte de sa valeur. Après les renseignements généraux sur les poids, les monnaies, les mesures, etc, on trouve des indications sur le jaugeage des fûts pleins et des fûts en vidange, le calcul des proportions pour vins de coupage, etc, toutes choses enfin dont les personnes manipulant les vins, producteurs ou négociants, ont besoin à chaque instant. — Un chapitre est consacré au matériel vinaire, un autre á l'alcoométrie. Une place importante est réservée à la vigne, sa culture, ses maladies et leurs traitements. — Mais la partie la plus importante est consacrée à la vinification, aux maladies des vins et à leurs remèdes, à l'analyse du moût et du vin, à la distillation, enfin à la fabrication des liqueurs et du vinaigre.

Un chapitre est réservé aux lois qui régissent le commerce des boissons et aux formalités de régie. Enfin, et ce ne sera pas la partie la moins utile ; tous les tarifs spéciaux, applicables aux liquides, figureront à la fin de l'agenda. — Un calendrier complet indique par mois les travaux a faire à la vigne, à la cave et au cellier. Nul doute que ce carnet de poche non moins élégant que son frère aîné, n'obtienne le même succès que lui.

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

CARTES DE VISITE sur beau carton, depuis **1** fr. **50** cent. *le cent.* Plus de **100** types à choisir. La bordure deuil augmente le prix de 1 fr. par cent. Liv. rapide. A l'imprimerie du Journal.

Le gérant : Aug. TURIN.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
MACHINES à DÉCOUPER — TOURS et Accessoires
Fournitures générales pour DÉCOUPAGE
Catalogue illustré (plus de 500 figures) contre 40 centimes.
BICYCLETTES SOIGNÉES, Billes partout
CATALOGUE SPÉCIAL FRANCO
LE MELLE, Breveté S. G. D. G., ***3, Rue de la Fidélité, Paris.***

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

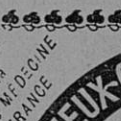

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.
ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadème de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné
Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

CAISSE DES MINES
ET DES
Charbonnages
Société en Commandite
par Actions de **100** fr. libérées au Porteur
FONDÉE EN 1856
AU CAPITAL SOCIAL DE 2[illegible],000,000 FR.
26, Rue Cambon, Paris

Achat et Vente de titres Miniers, Constitution de Sociétés. Emissions. Etude et Exploitation de Mines. Analyses.

La **CAISSE DES MINES** a pour organe le *Journal des Mines* fondé en 1854, indispensable à tous les porteurs de Titres Miniers et à toute personne désireuse d'augmenter ses revenus: abon. 12 fr. par an.

Royal Windso

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVE

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit pa cellence rend aux Cheveux gris la couleur et la be naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des veux et fait disparaître les Pellicules. Il est le S Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats pérés. — Vente toujours croissante. — Exiger s flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coif Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attesta

---

Cartes de Visite
depuis 1 f. 50 c. le cent

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES EN COULEURS

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

SPÉCIALITÉ DE MENUS ARTISTIQUES

Cartes de Visite
depuis 1 f. 50 c. le cent

MANN & ILGEN
PARIS - 44, Rue de la Folie-Méricourt, 44 - PARIS

W.-L. MANN, Succr.

La Lampe "**ALADIN**" — force de lumière 24 bougies — est la meilleure lampe de table, à courant d'air, qui ait été établie jusqu'à ce jour. La disposition toute spéciale de son disque, perforé en tamis, que l'air traverse avec force, permet d'en élargir la flamme et de la rendre incandescente. Par l'application de ce principe, on obtient donc, avec un bec de petite dimension et de consommation relativement minime, une lumière d'une intensité étonnante, qui fait de la lampe "**ALADIN**" l'idéal de la lampe de bureau, de la lampe d'études, etc., son fonctionnement étant des plus simples et son entretien des plus faciles.

GRACIEUSE — **ÉLÉGANTE**

COMBUSTION COMPLÈTE — **SANS ODEUR**

PRIX-COURANT

pour les abonnés ou lecteurs du Journal.
J'envoie ma
"**Lampe ALADIN**"
en cuivre nickelé, avec abat-jour vert, double émail, de 19 centim. de diamètre et deux verres, franco de port et d'emballage au prix de

10 Fr. »

A domicile ou en gare la plus rapprochée dans toute la France contre remboursement

AVIS IMPORTANT

Pour éviter les frais de remboursement qui sont à la charge du destinataire, il suffira de joindre à la commande un mandat postal de 10 francs.

Le prix des verres de rechange est de ».35 pièce.

Par commandes d'au moins 12 verres à la fois, je les expédie *franco de port et d'emballage.*

Les mèches valent 0 fr. 25 l'une.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'ORIFLAMME qui aujourd'hui se trouve partout.

Prière de faire les commandes à temps, afin de nous éviter un trop grand encombrement en pleine saison.

MANN & ILGEN
44, Rue de la Folie-Méricourt
PARIS

W.-L. MANN, Succr.

Meilleur système d'éclairage au Pétrole, pour Usines, Cafés, Eglises, Salles de réunion, Chais, Boutiques, etc., etc.

La question du mode d'éclairage, étant, pour ma Clientèle, d'une importance capitale, je me suis appliqué, depuis de longues années, à en étudier attentivement les systèmes les plus pratiques et je recommande en **toute sécurité**, pour les locaux de vaste dimension, ma

LAMPE "ÉCLAIR"
30 LIGNES

Perfectionnée, en cuivre poli, à **courant d'air central**, avec élévateur **permettant** l'allumage sans enlèvement du verre et un extincteur nouveau à **levier**.

Consommation : 100 grammes de pétrole par heure.

Force de lumière : 80 bougies.

Flamme incandescente aussi brillante que la lumière électrique.

PRIX DE FAVEUR pour les Abonnés et Lecteurs du Journal :

20 FRANCS

Franco de port et d'emballage, à domicile ou en gare la plus rapprochée par toute la France contre remboursement.

Mon appareil est complet, au prix ci-dessus et comprend: 1 lampe garnie de sa mèche, et de son verre, avec lyre fil fort extra-fort et abat-jour en tôle ondulée vernie de 55mm de diamètre.

Verres de rechange : **0 fr. 75** pièce.
Mèches de rechange : **0 fr. 50** pièce.
Lampe seule munie de son verre. . . . . **14 fr.**
Lyre seule avec abat-jour. Prix. . . . . **7 fr. 50**

AVIS IMPORTANT. — Pour éviter les frais de remboursement, **0 fr. 80**, qui **sont toujours à la charge du** destinataire, il suffira d'envoyer un mandat-poste de **20 fr.** — Comme, sans dépasser le poids de 5 kilos assigné à notre colis, il est possible de joindre un verre en plus, **mais un seul**, le client qui désirera un verre de rechange devra joindre **0 fr. 75** au montant de son mandat.
Les verres de rechange, sont envoyés également **franco**, mais par commande d'au moins **12** à la fois, cette quantité formant un colis de 5 kilos. — Pour un nombre inférieur, l'emballage et le transport, s'élevant ensemble à **1 fr. 60**, sont à la charge de l'Acheteur, qui voudra bien les joindre au prix des verres.

Ma lampe brûle avec tout pétrole, mais, pour obtenir une lumière incomparable, employer de préférence l'ORIFLAMME qui aujourd'hui se trouve partout.

BON PRIME DU SISTERON - JOURNAL

Ce bon est à détacher et à joindre à la commande pour jouir des prix de faveur accordés au abonnés et lecteurs du Journal.

Un Spécimen de la Lampe ci-haut fonctionne dans nos bureaux à notre plus grande satisfaction

---

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON